

## Fiche de poste

# Infirmier de santé au travail H/F

**AMET Santé au Travail** est un service de prévention en santé au travail interentreprises (SPSTI) situé en Île-de-France. Notre service suit plus de 10 000 entreprises adhérentes représentant plus de 154 000 salariés.

## Ce que nous recherchons

### Formation, Certification santé au travail, DIUST...

### Expérience professionnelle en santé au travail

- Capacité à travailler en autonomie, dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, sous l'autorité du Médecin du travail du périmètre
- Capacité à prendre des initiatives, faire preuve de dynamisme, d'enthousiasme, d'écoute et d'adaptabilité

Au service de la diversité, l'AMET étudie à compétences égales toutes candidatures dont celles de personnes en situation de handicap.

	Le Bourget (93)
	CDI
	Dès que possible
	Pôle médical
	Prise en charge : <i>Transports (50%)</i> <i>Tickets restaurants (60%)</i> <i>Mutuelle (60%)</i>
	23 RTT 13ème mois Comité d'Entreprise Primes/Participation

## Vos missions au sein de l'équipe

- L'infirmier(e) en santé au travail effectue dans le cadre de ses missions déléguées par le médecin du travail ou de son rôle propre
  - Des actions de prévention, de dépistage et d'éducation auprès des salariés et des entreprises
  - De la traçabilité des expositions professionnelles
  - Réaliser les visites d'information et de prévention (initiales & périodiques) et les visites intermédiaires des salariés en SIR
  - Réaliser le curriculum laboris (traçabilité des expositions)
  - Écouter et apporter une aide et un soutien psychologique
- Selon les objectifs définis par l'Equipe en corrélation avec les axes de prévention définis dans le projet de service
  - Visite des lieux de travail
  - Connaissance des postes de travail
  - Rédaction de la fiche d'entreprise
  - Études de poste et des conditions de travail
- Rédaction d'un rapport écrit et validation par le médecin avant diffusion
  - Participation aux réunions de CSSCT
  - Sensibilisation sur les thématiques de santé et d'hygiène
  - Suivi des préconisations du médecin du travail
  - Participer au débriefing périodique
- Vaccination : réalisation sur ordonnance du médecin des vaccinations recommandées ou obligatoires conformément au protocole de vaccination
- Reporting – Traçabilité
  - Chaque intervention fait l'objet d'un échange avec le médecin afin d'assurer la transmission et le suivi
  - Élaboration du rapport annuel infirmier
  - Participer à la rédaction du rapport annuel d'activité du médecin
  - Suivre les indicateurs d'activité définis par l'équipe locale de santé travail